

forêt

avril - 2020

MAG

numéro #118

Le carbone, un sujet
d'avenir pour la filière
forêt-bois. p.04

La Cécidomyie du
Douglas. p.12



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
GRAND EST

EDITO

écrit par : Jérôme Mathieu président de la Chambre d'Agriculture des Vosges

À l'heure où une crise sanitaire mondiale nous frappe de plein fouet et remet en cause nos modes traditionnels de fonctionnement, notre forêt est aussi très impactée par les scolytes. Le climat actuel ne nous aide pas, et la sécheresse de printemps qui nous frappe actuellement va accentuer la propagation de ce parasite dans nos forêts. Les conséquences vont être grandes et l'on pourrait facilement tomber dans la sinistrose.

À la sortie du confinement, nous avons bien compris que nos modes de vie, de travail, d'exploitation de nos territoires vont évoluer et ne seront plus tout à fait comme avant. Nous devons imaginer de nouveaux modes de fonctionnement. À nous d'imaginer de nouvelles solutions

pour toujours mieux permettre l'exploitation de nos forêts dans ce contexte de multiples crises sanitaires.

Vous l'avez remarqué, votre forêt magazine a grandement évolué. Fruit d'une réflexion commune entre l'équipe régionale forêt et le service communication de la chambre d'agriculture des Vosges, Christophe Schilt a parfaitement mené ce chantier avec Romain Charles pour vous apporter une lecture agréable et instructive sur la forêt. Ce magazine rédigé par nos conseillers forestiers et nos partenaires, bénéficie de la richesse et du partage des expériences de tous les experts et élus des chambres d'agriculture, du CRPF, des forestiers privés. Mis en page de très belle façon par Delphine Dumet

de la société Nuances d'infographie, il évoluera avec vos suggestions et propositions de communication. N'hésitez pas à nous donner votre avis, à formuler vos attentes et à enrichir les publications par des informations que vous souhaitez communiquer.

Pour terminer, en votre nom à tous, je veux souhaiter tous mes vœux de rétablissement à notre cher chef de service forêt régional, Christophe Schilt, touché durement par le virus COVID, et qui rentré à la maison, se remet doucement. Nous voulons lui souhaiter plein rétablissement et beaucoup de courage, en lui assurant de notre amitié.

SOMMAIRE

#118 - 2020
forêt MAG



DÉCOUVERTE



**La Cécidomyie du
Douglas**

P.12

ACTUALITÉS



LE CARBONE UN SUJET D'AVENIR

P.04

Le carbone un sujet d'avenir pour la filière forêt-bois.

Évolution du climat : P.06
Tendance et perspective pour le sapin de la Doller



CONSEILS

S'unir face aux scolytes P.14
L'exemple du collectif de 'La Goutte Villemin' au Tholy.



**La régénération
naturelle du Douglas**

P.08

**Sommelonne (55), un exemple
d'exploitation groupée** P.10
Un chantier d'exploitation groupée entre plusieurs propriétaires

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Magazine trimestriel transmis gratuitement en format numérique par les Chambres d'agriculture du Grand Est



Directeur de la rédaction : Christophe Schilt
Création et Mise en page : Nuances d'Infographie 06-75-68-43-27
Impression Socosprint

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Arnaud Apert - Dominique Chéry - Julien Chéry - Matthieu Dupeuble - Sylvain Flambard - Claude Hoh - Samuel Jehl - Jérôme Mathieu

Certains articles et actions de ce numéro ont été soutenus par :

Magazine disponible sur le site de la Chambre d'Agriculture du Grand Est, rubrique Bois & Territoires : www.grandest.chambre-agriculture.fr

Crédits photos :

Conseillers forestier des chambres d'agriculture du Grand Est : Dominique Chéry - Matthieu Dupeuble - Sylvain Flambard - Claude Hoh - Samuel Jehl - Patrice Mathieu



Actualité

Le carbone, un sujet d'avenir pour la filière forêt-bois

écrit par : Samuel JEHL

L'actualité récente a été marquée par de forts aléas climatiques (tempêtes, sécheresses, feux massifs), tant au niveau international que local, et l'importance de la lutte contre le changement climatique devient une évidence incontournable. Dans ce contexte, le rôle des forêts devient primordial : leur croissance est intimement liée à leur capacité à capter le carbone atmosphérique !

Gros bois de chêne : un véritable stock carbone

LA FORÊT, UN ATOUT DANS LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT

L'alimentation des végétaux est basée sur un processus nommé photosynthèse. Celui-ci permet à une plante de transformer, grâce à la lumière du soleil, l'eau captée dans le sol et le dioxyde de carbone capté dans l'air, en sucre (la chlorophylle). Au terme de ce processus, le végétal rejette l'oxygène dont il ne se sert pas.

Ainsi, les arbres captent le CO₂ présent dans l'atmosphère et stockent ce dernier tout au long de leur vie. Par la suite, la transformation d'une grume ou d'un billon en bois d'œuvre ou d'industrie permettra de pérenniser ce stockage de carbone alors même qu'une régénération pourra s'installer à l'emplacement qu'occupait l'arbre en forêt, et ainsi perpétuer le cycle du carbone.

Grâce à ce phénomène et à l'étendue des surfaces forestières à travers le globe, la forêt est aujourd'hui le 2ème plus grand puit de carbone de la planète.

En France, elle occupe 16 millions d'hectares, avec un volume sur pied estimé à 2 547 millions de mètres cubes. Cet écosystème capte l'équivalent d'un tiers des émissions françaises de CO₂ annuelles, soit environ 32 millions de tonnes de carbone.

L'ensemble de cet écosystème constitue un réservoir de 2211 millions de tonnes de carbone réparti plus ou moins à parts égales entre la biomasse et le sol.

UNE CAPACITÉ DE STOCKAGE HÉTÉROGÈNE

Les performances de la forêt en matière de captation de carbone sont un atout incontestable, mais dépendent de plusieurs facteurs qui feront varier

la quantité de carbone stocké par un peuplement. Ainsi, les essences résineuses stockent plus rapidement le carbone dans les premières années de leur vie puis cette capacité décroît. À l'inverse, les feuillus conservent une capacité de stockage plus régulière durant tout leur cycle de vie. Les études montrent également le rôle important des pratiques sylvicoles. En effet, on constate qu'une sylviculture irrégulière, où se côtoient plusieurs classes d'âges au sein d'un même peuplement, présente une bien meilleure capacité à capturer le carbone que les sylvicultures régulières ou de taillis. Cela s'explique par le rôle du sous-étage (c'est-à-dire des arbres d'accompagnements ou des jeunes arbres) qui capte le carbone relâché par le sol, pendant que l'étage dominant (les tiges adultes) capte le carbone atmosphérique.

LES PROJETS DE COMPENSATION CARBONE : UNE CHANCE POUR LES FORESTIERS

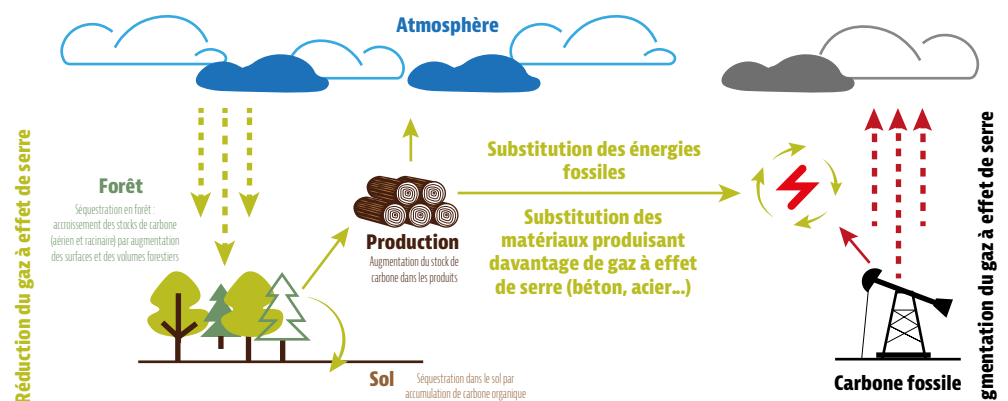
La séquestration du carbone en forêt est un service que rendent les forêts

à la société. Les forestiers mettent en œuvre des travaux, parfois coûteux, pour valoriser leur peuplement et ainsi favoriser la séquestration du carbone en forêt. De leur côté, les entreprises et les collectivités réalisent des bilans de leurs émissions de gaz à effet de serre et peuvent chercher à les compenser, notamment par le biais d'actions forestières.

La compensation carbone volontaire est donc un mécanisme de financement par lequel une entreprise compense une quantité de gaz à effet de serre émise par la séquestration d'une quantité équivalente en un autre lieu. De nombreux organismes proposent aujourd'hui la réalisation de projet carbone forestier, en réalisant des études de compensation et en accompagnant les entreprises dans des projets concrets.

Par leurs biais, plusieurs projets ont déjà été lancés, permettant aux propriétaires de réaliser des travaux forestiers favorisant le stockage du carbone ou de reboiser des parcelles dans des contextes parfois compliqués tout en préparant les forêts aux changements climatiques.

RÔLE DE LA FORÊT DANS LE CYCLE DU CARBONE





Peuplements dépérissant à Sewen

ACTUALITÉ

Évolution du climat

écrit par : *Matthieu DUPEUBLE*



Sapinière de la Doller en 2015

Tendance et prospective pour le sapin de la Doller

Près de 200 propriétaires, élus et citoyens ont assisté récemment à la restitution du travail réalisé par une vingtaine d'étudiants du centre AgroParis-Tech de Nancy, encadrés par des enseignants chercheurs et directeurs de recherche de l'INRAe afin d'étudier le dépérissement du sapin dans la vallée de la Doller. En début d'année 2019, la commune de Masevaux-Niederbruck a proposé à l'INRAe un partenariat pour l'aider à anticiper l'évolution future de sa forêt qui dépérit où 12 000 m3 de bois secs ont été récoltés contre 500 m3 en 2016.

LE SAPIN ET LES DÉPÉRISSEMENTS

Essence typique de l'étage montagnard, le développement du sapin pectiné est tributaire avant tout de son alimentation en eau. Il résiste bien aux basses températures hivernales mais est cependant très sensible aux gelées tardives, surtout à basse altitude où il débouffe plus tôt. Il exige une humidité atmosphérique élevée et constante et craint la sécheresse estivale.

Toutes ces exigences écologiques étaient réunies dans la vallée, jusqu'à l'apparition de changements et de perturbations climatiques. Conséquence directe ou indirecte des dérèglements climatiques, le dépérissement est un phénomène complexe causé par plusieurs facteurs :

FACTEURS DU DÉPÉRISSEMENT

prédisposants



- Type de sol
- Géologie
- Structure forestière
- Condition topographique et climatique

déclenchant



- Perturbations climatiques

aggravants



- Agents biotiques (champignons, scolyte)

LA VALLÉE DE LA DOLLER ET L'ÉVOLUTION RÉCENTE DU CLIMAT

Jusqu'en 1985, la température moyenne dans la vallée était de 7.8°C, avec un fort écart en fonction de l'altitude.

Jusqu'à présent la réserve en eau parfois faible dans la vallée de la Doller était compensée par une forte pluviométrie.

Depuis 2015, les températures atteignent déjà les scénarios du GIEC et une augmentation importante de +3°C en moyenne au printemps et en été est déjà constatée. Ces cinq dernières années, les températures sont plus fortes, les précipitations plus faibles, et les années sèches à fort stress hydrique estival se succèdent. Dans la Doller la température augmente plus vite que dans le reste du massif vosgien.

UNE MODÉLISATION POUR DÉFINIR LA VULNÉRABILITÉ DES PEUPELEMENTS

Afin d'identifier les secteurs les plus défavorables au sapin dans la vallée, les étudiants chercheurs ont créé un modèle mathématique de distribution potentiel du sapin. Un croisement avec les scénarios météo du GIEC permet

une cartographie des zones à enjeux qui semblent principalement être les versants ouest, exposés une longue partie de la journée et particulièrement en soirée, et les secteurs au sol peu profond, argileux avec des éléments grossiers. Pour la vallée de la Doller, les peuplements purs semblent moins sensibles au dépérissement car souvent implantés sur des sols riches. La structure sociale des peuplements a également une influence sur les mortalités. Les individus largement dominants, gros bois et très gros bois, d'âge avancé, présentent des risques de dépérissement plus élevés car plus exposés (pas d'effet d'ombrage). L'énergie nécessaire à la circulation de sève des racines au bourgeon terminal est également plus importante et peut s'avérer fatale en période caniculaire.

ET APRÈS ?

Les étudiants ont analysé les exigences écologiques de 11 essences pouvant s'adapter aux nouvelles conditions climatiques de la vallée. Sept essences avec un potentiel sylvicole dont le Calocèdre, Cèdres de l'atlas, Sapin de Turquie, Sapin de loew et Douglas, Sapin de Nordmann et de Bulgarie pourraient se substituer au Sapin local mais des études complémentaires sont encore nécessaires pour affiner les recommandations.

Bien que des outils et modèles mathématiques puissent aider au choix des essences, il est nécessaire de bien étudier les modalités de renouvellement de peuplements. Réaliser des diagnostics stationnels et des bilans climatiques, intégrant ces nouvelles connaissances reste plus que jamais indispensable pour anticiper les changements. Des adaptations de bon sens peuvent d'ores et déjà être mises en place par les forestiers et gestionnaires :

- Réduire les densités des peuplements en partageant mieux la ressource en eau disponible. Les peuplements clairs, qu'on peut caractériser par un couvert à peine fermé, présentent toujours un meilleur bilan hydrique,
- Pratiquer une sylviculture dynamique avec des éclaircies précoces permettant le bon développement des systèmes racinaires et foliaires,
- Favoriser le mélange des essences et l'irrégularisation des peuplements, plusieurs essences et âges différents permet souvent de ne pas tout perdre d'un coup et reconstituer plus facilement le peuplement à partir des strates jeunes et de quelques semenciers,
- Préserver les sols en évitant le tassement qui est préjudiciable au développement racinaire et à la bonne utilisation de l'eau du sol.

Les étudiants chercheurs et leurs encadrants travailleront dès 2020 en forêt privée afin de poursuivre leurs travaux de recherche. Ils affineront leurs analyses afin de localiser et quantifier les dépérissements du sapin et comprendre les causes de mortalité du sapin.



Produit d'une coupe sanitaire de sapin



CONSEILS

La régénération naturelle du Douglas

écrit par : Claude HOH

Le sapin de Douglas, cet exotique venu des Amériques, est régulièrement décrié mais si l'on prend un peu de hauteur dans l'espace et si on a une vision à long terme dans le temps, il apparait aussi comme une solution pour l'avenir des forêts.

US DOUGLAS

Le sapin de Douglas vert, *Pseudotsuga douglasii*, est originaire des Montagnes rocheuses situées sur la côte Pacifique de l'Amérique du Nord. Il y forme en association avec d'autres espèces (Sequoia, Tsuga, Sapin du Colorado ...) des forêts géantes où les arbres peuvent culminer à 100 mètres de hauteur. Sous ces géants se développe un autre niveau de forêts souvent parcourues par des feux qui aident à la régénération naturelle des Douglas et/ou à des forêts vivrières cultivées par les rares Amérindiens.



Une jeune forêt d'avenir sous ses parents

LE DOUGLAS EN FRANCE

Le Douglas a été introduit à la fin du XIX^{ème} siècle par les porcelainiers de Limoges, par quelques familles américaines établies en France (monts du Forez) ou par les forestiers prussiens lors de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle.

Aujourd'hui c'est dans ces régions que l'on trouve les plus remarquables sapins de Douglas qui flirtent dorénavant avec les 70 mètres de hauteur. Le plus grand se trouve à Renaison dans la Loire et mesure 66,44 mètres, en 2014. Les grands reboisements du FFN commencent dans les années 1970 et en particulier dans le Limousin (plateau de Millevaches) et en Bourgogne (Morvan), des régions qui étaient déjà adeptes des grandes coupes rases de taillis de châtaigniers et de chênes. Les dernières estimations évaluent les surfaces de Douglas à 415 000 hectares (3 % de la forêt française) qui est devenu le second bassin de production après l'Amérique du Nord. La surface dans l'est reste plus que minoritaire avec 50 000 à 60 000 ha estimés (2,5 %) dans le Grand Est.

SYLVICULTURES

Sa croissance soutenue en moyenne de 15 M3/HA/AN, dans les stations idéales, le prédestine à une conduite en futaie régulière avec une révolution courte sur 40-50 ans mais il est capable de bien plus !

En effet dans les parcelles plus anciennes âgées aujourd'hui de 130 ans, de nombreux semis et perchis se développent sous leurs aînés mais aussi dans les peuplements voisins. Plusieurs études ont étudié depuis 25 ans ses possibilités de régénération naturelle. **En 1995, en Auvergne, un peuplement seuil de 250 tiges/ha,**



Les Douglas remarquables du Hohwald

une surface terrière de 45 M2/ha et un coefficient de Hart Becking* de 17 % a été identifié ; il est révélé facilement et naturellement par la ronce qui apparait.

Cette régénération généreuse peut se disséminer jusqu'à 300 mètres mais à 80 % autour de 100 mètres ; elle est aussi susceptible de se développer malgré le déséquilibre forêt – gibier endémique notamment en Alsace. Elle peut subir une période de compression jusque 17 ans. Elle peut bien entendu être dosée par des travaux sylvicoles qui maintiendront le nécessaire mélange d'avenir.

En tout cas les douglaseraies peuvent être régénérées naturellement par des coupes d'éclaircies progressives et sans doute aussi se prêter à une sylviculture irrégulière. Par contre ces sylvicultures produisent des gros bois (> 70 cm) dont la valorisation locale est encore à développer. Les plus belles billes trouvent quelquefois preneurs localement autour de 130 €/M3.

Le sapin de Douglas fait indéniablement partie des solutions d'avenir pour les forêts très malmenées actuellement mais il nécessite de faire évoluer toutes les mentalités : accepter la présence de l'autre, l'étranger, l'exotique et promouvoir des sylvicultures plus élaborées ainsi qu'une valorisation locale des très gros bois.

Moi j'y crois et vous ?

** le facteur d'espacement de Hart Becking est le rapport de l'espacement moyen des arbres d'un arbre d'un peuplement à la hauteur dominante de ce peuplement. C'est un outil intéressant pour juger objectivement de la densité biologique d'un peuplement existant.*

Bibliographie

Gaudin et Vermot. 1995. Vers d'autres sylvicultures du Douglas. La lettre de Pro Silva France N°12
HOH C. 1995. Contribution à l'étude de la régénération naturelle du Dougl. CRPF Auvergne.

CLICK



<https://www.france-douglas.com>

CONSEILS

Sommelonne (55), un exemple d'exploitation groupée

écrit par : Arnaud APERT

Débutée au début de l'année 2019, l'action d'animation de petite forêt privée de Sommelonne (55) vient d'obtenir ses premiers résultats encourageants, par la clôture d'un chantier d'exploitation groupé entre plusieurs propriétaires.

GENÈSE DU CHANTIER

C'est suite à la demande de conseils d'une propriétaire démarchée par un exploitant forestier que l'intervention de la Chambre d'Agriculture a débuté. Lors de la visite conseil, la solution technique et la proposition financière faites par l'exploitant au propriétaire ne sont pas apparues être les meilleures solutions tant pour lui que sa parcelle. En effet, le peuplement de chêne, frêne et charme mélangé méritait mieux qu'une exploitation au diamètre. Invitée à ne pas se précipiter dans sa décision, cette propriétaire a finale-



Exploitation de Sommelonne

ment opté pour la solution proposée à l'issue de la visite conseil, soit une coupe d'amélioration groupée avec ses voisins dont la plupart possédaient des parcelles aux peuplements similaires. Après sollicitation de la municipalité de Sommelonne, et en partenariat avec elle, les quelques 110 propriétaires

forestiers du territoire ont été invités en mairie en à une réunion d'information sur la forêt, la filière et les services offerts par la Chambre d'Agriculture. Le taux de participation et de retour de près de 40% ont souligné l'intérêt porté par chacun pour la démarche.

MISE EN PLACE DU CHANTIER

Suite à la réunion d'information, de nombreuses visites conseils ont été organisées et, à leur issue, on a vu se dessiner sur les plans des possibilités de regroupement tant foncier que de gestion commune. Pour les parcelles justifiant d'une coupe d'amélioration ou sanitaire, une proposition d'exploitation et de vente groupée a été faite à chacun des propriétaires. Elle consistait à récolter les bois d'industrie sur pied et à mutualiser leur vente après marquage et inventaire. Alors que pour les bois d'œuvre, le choix d'une vente contractualisée de bois façonnés, identifiés pour chaque propriétaire, était plus adapté aux produits tant pour leur qualité que leur valeur. Dans l'esprit et la démarche de filière locale, le recours aux contrats d'approvisionnement négociés par l'Union Forestière du Grand Est (UFGE) auprès des scieries meusiennes a été préféré, d'autant qu'il assurait l'écoulement de la totalité des essences et qualités, et à des tarifs très acceptables. 11 propriétaires sur les 13 sollicités ont adhéré au projet. Ils ont permis de grouper l'exploitation de 18 parcelles cadastrales, pour une surface de 7ha80 ; la surface des propriétés s'étendant de 13a50 à 1ha70.

La Cuma Forestière du Barrois (Cumafo-bar) a ensuite accepté d'être l'opérateur économique pour organiser les coupes en partenariat avec la Chambre, passer les contrats de vente, de prestation et suivre le chantier jusqu'à la facturation des produits.

DÉROULEMENT DU CHANTIER

Afin de préparer les parcelles, l'exploitation du bois d'industrie a débuté en septembre et s'est poursuivie jusqu'à mi-octobre. Les bois d'œuvre ont ensuite été abattus et débardés, suivis par le façonnage et la vidange des

houppiers. Le bois d'industrie a été commercialisé à la tonne et payé aux propriétaires au prorata des inventaires réalisés lors du marquage et des tonnages sortis. Quant aux bois d'œuvre, ils ont été identifiés pièce par pièce pour chaque propriétaire, puis cubés et classés par le technicien de l'UFGE qui s'est ensuite chargé de proposer les lots aux scieurs signataires des contrats d'approvisionnement. Ainsi, l'ensemble des bois d'œuvre ont été achetés par des scieries de Meuse et Meurthe et Moselle, alors que le bois d'industrie a rejoint l'usine Burgo Ardennes (frontière Belge) pour être transformé en pâte à papier.

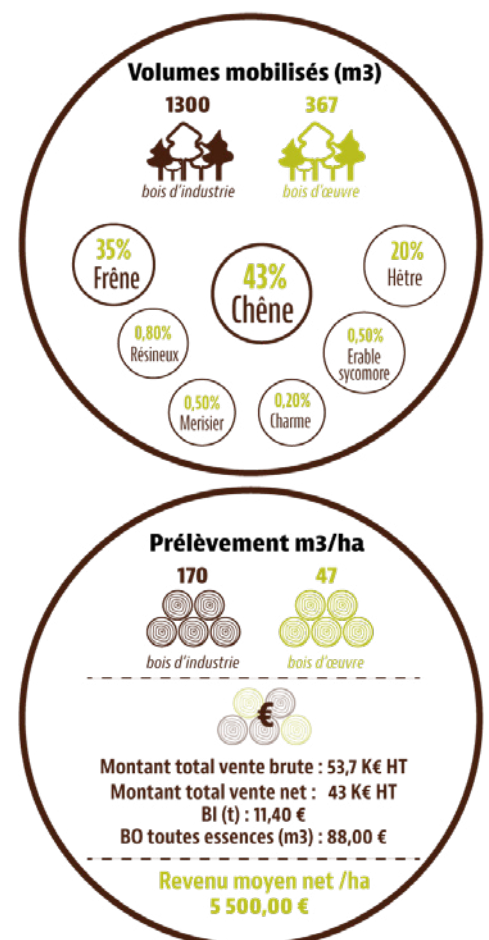
Certes la météo favorable aura beaucoup contribué à la bonne réalisation de ce chantier groupé, mais c'est avant tout le travail de préparation, de conciliation et de coordination assuré par le service de la Chambre d'Agriculture auprès de chaque acteur (propriétaires, exploitant, bûcheron, collectivité, ONF...) pendant près de 18 mois, qui aura facilité la mobilisation de ces bois dans le respect de la forêt, des infrastructures et dans un souci de gestion durable. La Cumafo-bar et l'UFGE ont prélevé un pourcentage du montant de la vente pour la rémunération de leur travail. Quant aux frais d'exploitation, ils ont été réglés par les acheteurs. Les propriétaires n'ont donc eu aucune contrainte administrative et aucune avance de trésorerie ni de TVA à supporter. Chacun en est ressorti totalement satisfait et souvent surpris du montant de la vente perçue.

La majorité des parcelles concernées pourront faire l'objet d'un nouveau passage en coupe dans une dizaine d'années. Les autres plus impactées, par la chalarose du frêne, devraient faire l'objet d'un programme de reboisement, groupé lui aussi.

On mesure bien là l'importance du soutien de l'Europe et plus précisément du FEADER à travers la mesure 16.7 du Plan de Développement Rural de la Région Lorraine qui court jusqu'à la fin de l'année 2020.

Pour l'année 2020, et dans la continuité, un gros programme de restructuration foncière est en cours. Il porte sur plus de 10ha, plusieurs dizaines de parcelles (dont certaines exploitées en 2019) et concerne une quinzaine de propriétaires. Il sera accompagné d'un nouveau chantier d'exploitation groupée.

EN QUELQUES CHIFFRES





Défoliation du rameau

DÉCOUVERTE

La Cécidomyie du Douglas

écrit par : Sylvain FLAMBARD

Depuis 2015 un prédateur du douglas est apparu en France. C'est une mouche Américaine qui aujourd'hui commence à impacter certaines plantations dans les Vosges.

PRÉSENTATION

La cécidomyie du douglas constitue une famille de diptères nématocères (petits moucheron caractérisés par de longues antennes et des ailes poilues) qui comprend 3 espèces (*contarinia pseudotsugae*, *contarinia cuniculator* et *contarinia constricta*) qui ont une écologie similaire.

ÉCOLOGIE

Les adultes pondent vers le mois de mai sur les jeunes aiguilles de l'année au niveau des bourgeons en train de débourrer. Les larves pénètrent ensuite dans les aiguilles et les colorent en



Contarinia pseudotsugae

©Gilles San Martin, CRA-W Belgique

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 Générique.

rouge, orangé et jaune. Plusieurs larves peuvent pénétrer dans une même aiguille. Les larves quittent les aiguilles en novembre-décembre et sortent de préférence par temps froid, pour

s'enfoncer dans le sol. Il se protège de l'hiver grâce à un cocon. À la fin de l'automne, les larves peuvent couvrir le sol par millions. La transformation de la larve à la forme

adulte se déroule vers le mois d'avril. Les adultes prennent leur envol vers le mois de mai mourant quelques jours après.

La cécidomyie ne réalise qu'une génération par an.

À l'heure actuelle, il y a peu d'éléments sur la capacité de dispersion naturelle de l'insecte.

DIAGNOSTIC ET SYMPTÔME :

On peut reconnaître la présence de cette mouche essentiellement via leurs galles qui sont présentes normalement uniquement sur les aiguilles de l'année. L'aiguille abritant la larve est légèrement enflée et est parfois tordue. On peut confondre les attaques avec la rouille suisse du douglas qui colore également les aiguilles mais surtout aux extrémités.

DÉGÂTS

En Amérique du Nord l'intensité des dégâts dépend du nombre de larves pénétrant dans chaque aiguille qui reflète la taille de la population qui est très variable d'une année sur l'autre et de la concordance entre le débourrement des bourgeons et l'apparition des adultes. Lorsque les bourgeons n'ont pas encore débourré mais que les adultes ont déjà émergé, ils peuvent pondre sur d'autres résineux mais sans que les insectes puissent s'y développer. Lorsqu'il y a plusieurs larves par aiguille, celles-ci finissent par tomber ce qui peut entraîner des chutes massives d'aiguilles aux extrémités des rameaux.

Les grosses années d'infestations on peut remarquer une perte de 75 à 100% sur la zone attaquée.

Plusieurs années consécutives de grosses infections peuvent provoquer la mort des rameaux.

En faisant chuter les aiguilles de l'année, la cécidomyie perturbe la photosynthèse et donc à une influence sur la croissance. La chute intervenant en Automne et la pousse d'août étant non impactée, l'incidence sur la croissance pourrait être atténuée.

Par contre les effets cumulés de plusieurs facteurs (attaques de cécidomyies, de rouille suisse et de la sécheresse) pourraient avoir des conséquences plus marquées sur les arbres notamment un affaiblissement, surtout sur les jeunes sujets.

La lutte en pépinières est possible mais nécessite une connaissance de la biologie de l'insecte et de sa période d'attaque qui va être fonction du climat et de l'altitude. Les pratiques de produc-

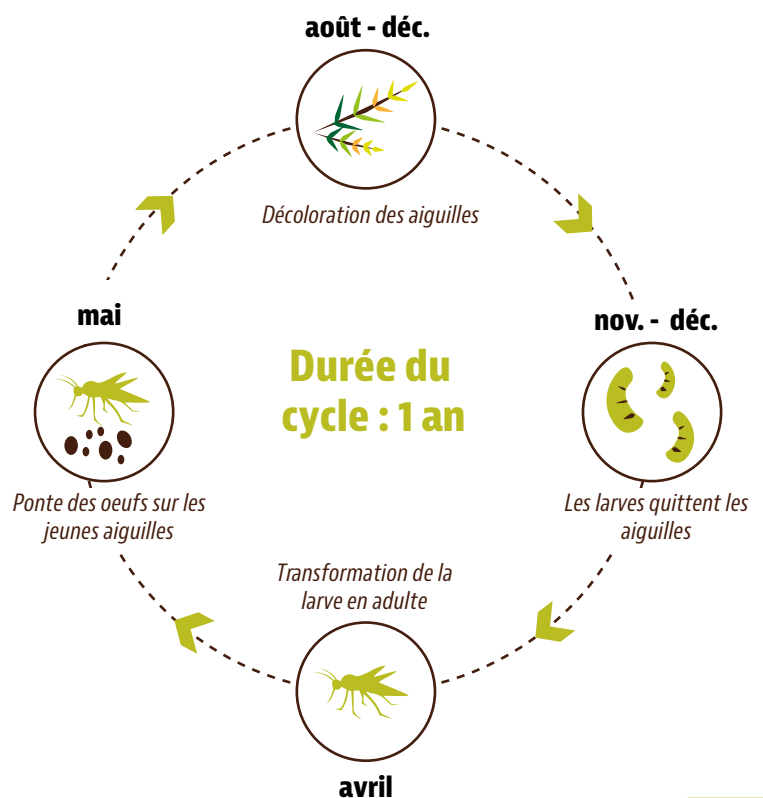
tion de plants pourraient permettre de limiter le risque de contamination (arrachage et stockage des plants avant les dates de pontes).

Une fois installé, il n'y a pas pour le moment de moyen de lutte connu. Pour le moment seul le nord-est est concerné et les effets sont limités sur la vitalité des arbres.

Une surveillance accrue des jeunes plantations est nécessaire. En cas de doute ne pas hésiter à faire appel à votre conseiller de secteur ainsi qu'au Département Santé des Forêts (DSF). La meilleure protection pour atténuer les attaques sanitaires (insectes et champignons) est le mélange.

Sources de l'article : internet et fiche DSF

CYCLE DE LA CÉCIDOMYIE





Futurs copeaux, trituration sèche.

DÉCOUVERTE

S'unir face aux scolytes

écrit par : Dominique CHÈRY

Les « hakis » vosgiens subissent depuis plusieurs mois les attaques incessantes d'une invasion de scolytes. Ces insectes sous corticaux trouvent, sous la peau des épicéas et grâce à une météo perturbée, les conditions idéales pour se multiplier de manière exponentielle. Les arbres ne sont plus en mesure de se défendre et c'est l'hécatombe ! Dans les propriétés privées morcelées, agir ensemble est une solution face à cette crise sanitaire.

L'année 2019 s'est achevée sur un triste anniversaire pour les forêts du Grand Est. Voilà 20 ans que les tempêtes Lothar et Martin se sont abattues sur la France, anéantissant une décennie de récolte dans notre région. Sans être superstitieux, le chiffre 9 ne réussit pas vraiment à la forêt du Grand Est, puisque 2019 restera dans les mémoires, non plus à cause des vents violents mais d'un phénomène plus insidieux, portant élytres et mandibules acérées, j'ai nommé l'ips typographus, le scolyte de l'épicéa, localement connu sous le nom de « bostrysche ».

Les perturbations du climat, avec des épisodes de fort déficit hydrique en

période de végétation, d'insolation importante, de coups de vent ou de neiges lourdes, sont autant de facteurs affaiblissant les peuplements forestiers et favorisant l'infestation des insectes ravageurs tels que les scolytes.

Depuis 2018, on observe une progression des peuplements d'épicéas scolytés dans le Grand Est. Les surfaces et les volumes impactés n'ont cessé de croître jusqu'à aujourd'hui pour atteindre, en forêts publiques et privées, un volume estimé d'au moins 2 240 000 m³.



L'œuvre des scolytes

Le gouvernement a pris des mesures et publié un arrêté régional de « lutte obligatoire » contre les scolytes en date du 29 juillet 2019. Cet arrêté concerne tous les propriétaires forestiers de la région Grand Est, possédant « (...) des épicéas sur pied attaqués par les scolytes et toutes les grumes d'épicéas abattues ou à abattre (...) ». Il constitue l'assise d'une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés, désormais opérationnelle. Cette aide permet le transport en dehors de la région Grand Est des bois scolytés pour lesquels les débouchés locaux sont saturés.

SUR LE TERRAIN, PRIVILÉGIER L'ACTION COLLECTIVE !

Une fois les mesures prises au niveau administratif, la difficulté réside dans leur application sur le terrain dans un contexte économique devenu très instable. Les marchés des bois résineux blancs ont subi un effondrement du fait d'une offre brutalement supérieure à la demande.

À cela s'ajoutent, le morcellement de la forêt privée, la répartition spatiale des foyers de scolytes, l'état des accès... ce qui représente dans la majorité des cas des freins à la récolte.

Isolés, les propriétaires forestiers sont souvent désemparés. L'union faisant la force, l'action collective est une solution.

L'organisation de chantiers collectifs permet la massification de l'offre, l'attractivité commerciale, facilite la réalisation pratique des exploitations et donne accès à l'aide au transport mise en place.

C'est particulièrement le cas dans le secteur montagne du département des Vosges où les propriétaires forestiers peuvent compter sur l'accompagnement du service VBT de la Chambre d'Agriculture pour organiser des

chantiers collectifs d'exploitation et de commercialisation des épicéas touchés par les scolytes.

L'EXEMPLE DU COLLECTIF DE « LA GOUTTE VILLEMEN » AU THOLY.

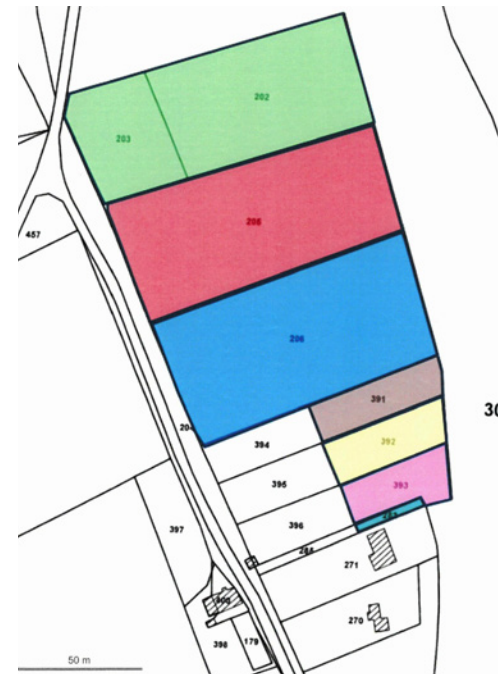
Sur le territoire de la commune du Tholy entre Epinal et Gérardmer, le collectif de la « goutte Villemén » réunit 7 propriétaires pour 9 parcelles cadastrales et une surface à exploiter de 3ha20.

Ce collectif est né d'une sollicitation, auprès de la conseillère forestière du pôle Est de la CDA88, de la part d'un propriétaire souhaitant être conseillé et accompagné dans la gestion de sa petite parcelle (0,095 ha) portant une futaie régulière d'épicéas, en partie scolytée.

Suite à une rencontre et une visite conseil sur place, la nécessité de passer par une intervention concertée avec les propriétaires voisins s'est imposée.

Une démarche par étapes, réalisée et animée par la conseillère forestière de la CDA88 :

- Prise de contact et visites sur place avec les propriétaires concernés,
- Sensibilisation à l'action collective ;
- Recherche d'un opérateur économique capable de réaliser le chantier et son suivi et de commercialiser les produits de coupes. La coopérative Forestière Forêts et Bois de l'Est, basée à Epinal s'est présentée comme le partenaire local en mesure de proposer une offre d'achat de ces bois scolytés.
- Préparation administrative et technique du chantier : cette étape est réalisée en étroite collaboration entre la conseillère de la CDA et le technicien de la coopérative. Chaque propriétaire concerné a reçu un contrat avec une offre de prix sur pied par produit, les



Un parcellaire morcelé - Source : geoportail

limites de chaque parcelle ont été clairement matérialisées in situ, accès et places de dépôts déterminées et autorisées...

· Réalisation du chantier : l'exploitation est mécanisée, les lots de bois sont identifiés par propriétaires (initiales à la peinture sur les limites de parcelles et les piles de bois). La coopérative forestière rémunère les bois à chaque propriétaire selon les quantités réceptionnées, elle se charge de la prise en compte de l'aide au transport.

Sans la constitution de ce collectif, ce chantier n'aurait pas pu se concrétiser (offre restreinte, perte d'attractivité commerciale, non rentable...). Il illustre l'intérêt pour les propriétaires forestiers privés de s'unir pour trouver des solutions de gestion de leurs parcelles. L'association de deux acteurs locaux, la Chambre d'Agriculture des Vosges et un opérateur économique local constituent le terreau de cette démarche. Leurs actions complémentaires sont une force au service de la Forêt Privée.

SCOLYTES VIGILANCE

Depuis quelques années maintenant, la surveillance sanitaire est devenue incontournable. Dès les beaux jours, les premiers foyers de scolytes apparaissent.

- Arbres sur pied : repérer les trous de pénétration des scolytes, les amas de sciures et pour les cas les plus avancés les décollements d'écorce. L'exploitation de ces arbres contaminés est un bon moyen de lutte pour limiter la propagation.

- Bois abattus : surveiller la piqûre, le bleuissement ; traiter et faire enlever les bois le plus vite possible.

DÉPLACEMENT EN FORÊT POUR LES PROPRIÉTAIRES SYLVICULTEURS PENDANT LE CONFINEMENT ?

Traduction de l'arrêté préfectoral meusien du 3 avril, prorogé par celui du 15 jusqu'au 11 mai et compléments d'information obtenus par Fransylva-55. Les propriétaires sylviculteurs peuvent aller faire leurs travaux sylvicoles qui ne peuvent pas attendre.

Lors d'un contrôle, les propriétaires doivent justifier que les travaux ne peuvent être différés (exemple : surveiller des travaux, réaliser soi-même des travaux saisonniers d'élagage, taille de formation, dégagement de plantation...)

Le propriétaire doit se munir de l'attestation classique et d'une carte d'identité. Il s'engage également à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires concernant le coronavirus.

En complément, il est recommandé, de se munir également d'un justificatif de la «qualité» de propriétaire forestier, gérant de GF ou encore de SCI. Le Kbis ou n° de SIRET peuvent être ces justificatifs, ou/et le courrier d'agrément du DGD, ou/et la preuve de l'appartenance/adhésion à un organisme de gestion, ou/et la matrice cadastrale.

Ces dispositions s'appliquent pour le département de la Meuse, il est important que les syndicats de chaque département obtiennent les mêmes garanties auprès de leur DDT.

N'hésitez pas à revenir vers votre syndicat en cas de difficultés rencontrées avec les forces de l'ordre dans le cadre de la réalisation de vos travaux forestiers.

Cette période rappelle également l'intérêt pour le propriétaire forestier d'acquiescer une reconnaissance comme réel professionnel de la filière, soit par la détention d'un n° de SIRET par exemple ou bien encore par son adhésion à un document de gestion durable.

CLICK

Retrouver l'article complet sur le site de la Chambre d'Agriculture des Vosges

